

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt trois avril, à 20 heures 00,

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Marques, en séance publique, sous la présidence de M. DENISE Régis, Maire.

Etaient Présents : Messieurs HERY Patrice, MINEL Gilbert, VALLOT Cédric,
DUNET Joël, BRUNET Jean, VANDER SCHUEREN Daniel,
TANQUERAY Philippe.
Mesdames NAVEL Marie-France et THUILLIER Mélissa.

Etait Absent excusé : Monsieur FALAISE Philippe

Secrétaire de séance : Monsieur TANQUERAY Philippe

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 :

Le compte administratif 2013, présenté par M. VANDER SCHUEREN Daniel, doyen d'âge, qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 12 269,10 euros et un déficit d'investissement de 34 073,93 euros est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif 2013, déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2013 par Mme Maillard Christelle receveuse municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part.

SUBVENTIONS COMMUNALES :

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2014 :

- | | |
|------------------------|-------------|
| • CCAS | 2 200 euros |
| • Comité des fêtes | 380 euros |
| • Coopérative scolaire | 152 euros |
| • Club de la Méline | 180 euros |
| • Salon du livre | 30 euros |
| • Les papillons blancs | 16 euros |
| • Réserve | 442 euros |

TAXES COMMUNALES :

Le Conseil Municipal vu les bases d'imposition notifiées pour 2013, après en avoir délibéré, décide de reconduire en 2014, les taux appliqués aux diverses taxes locales soit :

	<u>Taux</u>	<u>Produit attendu</u>
- Taxe d'habitation :	13,52 %	20 537,00 euros
- Foncier bâti :	11,58 %	10 978,00 euros
- Foncier non bâti :	30,61 %	18 152,00 euros
- CFE	19,29 %	0,00 euros

		49 667,00 euros

BUDGET PRIMITIF 2014 :

Le budget primitif 2014, équilibré en recettes et en dépenses à 269 685,60 euros pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement à 69 447,98 euros est voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le Conseil Municipal propose la liste suivante pour le renouvellement de la Commission Communal des impôts directs

- **Personnes domiciliées dans la commune :**

Titulaires

Héry Patrice
Vander Schueren Daniel
Navel Marie-France
Tanqueray Philippe
Minel Gilbert
Allix Valérie
Quillon André
Vergès Stéphane

Suppléants

Thuillier Mélissa
Tostivint Pierre
Franconville Laurent
Vallot Cédric
Falaise Philippe
Brunet Jean
Vanden Bossche André
Dunet Joël

- **Personnes propriétaires de bois :**

Titulaires

Durouchez Christian
Bordez David

Suppléants

Poiret Pierre
Denise André

- **Personnes domiciliées hors commune :**

Titulaires

Réca Martin
Defecque Michel

Suppléants

Avril André
Lermechain Daniel

TRAVAUX PONT :

M. Le Maire informe Le Conseil Municipal que les travaux de maçonnerie du pont réalisé par l'entreprise Darier sont terminés, il reste la pose des passerelles en calliboutis.

M. Le Maire informe Le Conseil Municipal que la haie est arrachée, que M. Minel Gilbert a débarrassé les branches, que les poteaux ont été posés et scellés par l'entreprise Darier Jean-Pierre.

M. Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des devis reçus pour la fabrication d'un portail double vantaux.

Après délibération, Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise SNE.

MATERIEL CANTONNIER :

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal que la débroussailleuse tombe régulièrement en panne et que l'agent communal se rend régulièrement chez Xavier Motoculture pour la réparation. Monsieur Le Maire informe qu'il faut changer la débroussailleuse et que l'achat d'un souffleur serait aussi nécessaire.

Un devis a été demandé aux établissements Régnier :

Le Conseil Municipal souhaite demander un devis chez Xavier Motoculture et donne son accord de principe pour que l'achat se réalise chez l'entreprise la plus intéressante.

La dépense sera inscrite en investissement au budget communal 2014.

QUESTIONS DIVERSES :

M. Brunet Jean demande ce qu'il est prévu de faire pour diminuer la vitesse sur la route départementale N° 920, soit la limitation de vitesse de 70 Km à 50 Km.

M. Le Maire attend les résultats de la boîte de comptage pour valider les résultats obtenus du radar pédagogique, et recontera M. Pêtre de la DDI d'Envermeu pour valoir les solutions à envisager.

M. Brunet Jean demande qu'une aire de jeux pour enfants soit réalisée sur la place communale. Une étude devra être faite.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.